

Blé tendre bio

Préambule

Ce document a été réalisé à partir de l'observation et de l'analyse de cas concrets et/ou via un travail de recherche bibliographique. Il a été construit avec la collaboration de techniciens des chambres d'agriculture et de divers partenaires, en fonction des besoins et du contexte. Il a fait l'objet d'une validation par des techniciens spécialisés et/ou des agriculteurs pour constituer un outil d'aide à la décision le plus fiable possible. Il doit cependant être considéré avec pré-

cautions, car la réalité qu'il décrit ne peut s'appliquer à toutes les exploitations agricoles existantes : une mise en perspective du document avec le contexte dans lequel il est utilisé est indispensable. Ce document n'est pas figé, il est amené à évoluer au fur et à mesure de l'évolution des connaissances et des situations : n'hésitez pas à faire remonter aux auteurs vos éventuelles remarques.



Place dans la rotation

Très bons précédents :

Légumineuses fourragères (luzerne, trèfle...)

Bons précédents :

Fèverole, pois, colza

Précédents moyens à neutres :

Soja, tournesol, blé, triticale

Précédents à risques :

Orge et maïs (risques sanitaires) - labour obligatoire

Préparation du sol

Le blé n'est pas très exigeant en matière de lit de semences. Le labour n'est pas indispensable mais il est fortement recommandé dans les parcelles ayant un fort taux d'infestation en graminées (ray-grass, vulpins...) et derrière maïs ou céréales à paille pour limiter les risques fusariose et mycotoxines.

Faux semis

Il n'est pas indispensable avant une céréale. Cependant, si les conditions sont favorables en septembre-octobre, il peut être très efficace pour réduire la pression des ray-grass et vulpins.

Variétés

Le blé bio est principalement destiné à l'alimentation humaine pour la meunerie. Sachant que les ressources en azote sont faibles en bio et que la qualité boulangère du blé est fortement tributaire de la nutrition azotée, il faut choisir des variétés à forte valeur boulangère. Seulement quelques variétés sont retenues par les organismes collecteurs qui contractualisent cette production. On ne retient que quelques BPS à forte valeur boulangère (Soissons, Orpic, Caphorn, Pactole, Aerobic...) ou des blés améliorants (Lona, Renan, Florence-Aurore, Nogal, Togano...).

Semis

La date de semis est retardée d'environ 2 semaines par rapport au conventionnel. Le semis ne doit pas débuter avant le 1er novembre en plaine dans la région, pour 3 raisons :

- limiter les contaminations virales provoquées par les pucerons ;
- limiter le salissement en graminées adventices qui germent en septembre-octobre (ray-grass, vulpins...);
- gérer le manque d'azote, en limitant le nombre de talles.

Il faut également augmenter un peu la densité de semis, notamment pour compenser les pertes dues au désherbage mécanique et améliorer la concurrence de la céréale vis-à-vis des adventices.

Désherbage

Sur blé comme pour les autres céréales d'hiver, le désherbage mécanique se gère uniquement avec la herse étrille. Le résultat est plutôt satisfaisant sur les dicotylédones, mais insuffisant sur graminées d'automne, ce qui doit conduire à retarder le semis dans les parcelles à risques.

2 à 3 passages de herse étrille peuvent être nécessaires :

- au stade tallage
- au stade épi 1 cm
- au stade 1 à 2 nœuds si nécessaire.

Engrais verts

Il est possible et même conseillé de semer un engrais vert dans le blé du stade tallage à début montaison (mars à début avril) si la culture suivante est exigeante en azote (maïs ou 2e céréale à paille par exemple). Dans ce cas, une des espèces la mieux adaptée dans notre région est la luzerne que l'on sursème avec son semoir à céréales à la dose de 15 à 20 kg/ha. On peut également semer du trèfle violet à 15 kg/ha, mais uniquement dans les secteurs très humides, car le trèfle a besoin de pluies régulières en début de végétation.

Fertilisation

• Fumure de fond

Les besoins du blé en phosphore et potasse sont relativement faibles, c'est donc une culture qui tolère bien les impasses en fumure de fond, et ce d'autant plus qu'en bio les potentiels de rendement sont plus faibles. Un apport de fumier ou compost tous les 3 à 5 ans est largement suffisant pour compléter les fournitures du sol, et ainsi subvenir aux besoins du blé. Dans les sols sableux, naturellement plus pauvres en PK, privilégier des apports plus faibles mais plus réguliers (tous les ans ou tous les 2 ans).

• Fertilisation azotée

La fertilisation azotée doit se raisonner en fonction du précédent et des matières organiques disponibles sur l'exploitation.

Le tableau ci-dessous décrit les situations les plus fréquentes de la région :

FERTILISATION AZOTÉE PAR :	NATURE	QUANTITÉ	PÉRIODE D'APPORT
précédent	luzerne, trèfle EV légumineuse bien développé	néant	.
fumier/ compost	ruminants volailles	20 à 30 T/ha 7 à 10 T/ha	sol profond : au semis sol superficiel : 1/2 au semis, 1/2 au printemps
engrais organique	ex : farine de plume 10-0-0	50 à 80 u	avant une pluie de 20 mm 1 ou 2 apports entre épi 1 cm et 2 nœuds
mixte	précédent + 1/2 fumier précédent + 1/2 engrais 1/2 compost + 1/2 engrais	demi dose de chaque	fumier ou compost à l'automne, engrais au printemps

Récolte

La maturité du grain est atteinte lorsque celui-ci est à 14,5 % d'humidité.

Approche économique

Données Chambre d'agriculture de la Drôme – juin 2011

MARGE BRUTE BLÉ TENDRE BIOLOGIQUE

PRODUIT BRUT					
	Rendement/ha	Prix de vente/tonne	Produit/ha	Produit/q	%
Récolte	40 qx	380 €	1520 €	38 €	100 %
CHARGES OPERATIONNELLES					
	Quantité/ha	Prix unitaire	Coût/ha	Coût/q	%
Fumure organique			375 €	9,38 €	61 %
Compost fumier de volaille	8 t	25 €	200 €		
Farine de plume ou de viande	0,5 t	350 €	175 €		
Semences			116 €	2,9 €	19 %
Semences certifiées	40 kg	0,9 €	36 €		
Semences de ferme	160 kg	0,5 €	80 €		
Désherbage			22 €	0,55 €	4 %
Herse étrille	2 passages	11 €	22 €		
Entretien			100 €	2,5 €	16 %
Récolte	1 ha	100 €	100 €		
Autres charges opérationnelles			2 €	0,05 €	0 %
Taxes parafiscales	40 qx	0,05 €	2 €		
Charges opérationnelles totales			615 €	15,38 €	100 %
Marge brute			905 €/ha	22,63 €/q	

MARGE BRUTE BLÉ AMÉLIORANT BIOLOGIQUE

PRODUIT BRUT					
	Rendement/ha	Prix de vente/tonne	Produit/ha	Produit/q	%
Récolte	35 qx	400 €	1400 €	40 €	100 %
CHARGES OPERATIONNELLES					
	Quantité/ha	Prix unitaire	Coût/ha	Coût/q	%
Fumure organique			375 €	10,71 €	61 %
Compost fumier de volaille	8 t	25 €	200 €		
Farine de plume ou de viande	0,5 t	350 €	175 €		
Semences			116 €	3,31 €	19 %
Semences certifiées	40 kg	0,9 €	36 €		
Semences de ferme	160 kg	0,5 €	80 €		
Désherbage			22 €	0,63 €	4 %
Herse étrille	2 passages	11 €	22 €		
Entreprise			100 €	2,86 €	16 %
Récolte	1 ha	100 €	100 €		
Autres charges opérationnelles			2 €	0,06 €	0 %
Taxes parafiscales	35 qx	0,05 €	2 €		
Charges opérationnelles totales			615 €	17,57 €	100 %
Marge brute			785 €/ha	22,43 €/q	

Blé tendre bio

2012

Contacts

Jean Champion

Référent technique régional grandes cultures bio,
Chambre d'agriculture de la Drôme
Tél. 04 75 57 50 00 ou 06 09 15 21 98
jchampion@drome.chambagri.fr